

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2335

concernant la révision de la *Politique relative à l'évaluation et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement*

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU que la dernière modification de la *Politique relative à l'évaluation et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement* a été adoptée par le conseil d'administration du 31 mars 1998;

ATTENDU l'importance pour l'Université du Québec en Outaouais de reconnaître et de contribuer à l'amélioration des rapports sociaux en matière d'égalité, d'équité et de diversité, tant par l'enseignement et la recherche, que par les rapports sociaux qui s'y vivent;

ATTENDU le mandat de la commission des études au regard de l'organisation et des dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche, tel que défini au *Règlement général 1* de l'UQ;

ATTENDU qu'aucun comité existant à l'UQO n'a le mandat de revoir la *Politique d'évaluation et d'amélioration de la qualité de l'enseignement*, dans sa globalité et notamment à la lumière des exigences d'égalité, d'équité et de diversité;

ATTENDU que la *Politique* définit des dimensions et critères d'évaluation sans référer aux enjeux d'égalité, d'équité et de diversité;

ATTENDU que l'orientation générale de la *Politique*, ainsi que les dimensions et critères d'évaluation retenus ont conduit l'Université à adopter un questionnaire d'évaluation de la qualité de l'enseignement comparable à ce qu'on trouve généralement au Canada et à l'Université Ryerson;

ATTENDU que la décision arbitrale Kaplan (*Ryerson University and Ryerson Faculty Association*, 2018), a conclu au caractère discriminatoire à l'égard des minorités de ce type de grilles d'évaluation;

ATTENDU que la *Décision Ryerson* s'appuie sur des expertises scientifiques montrant le caractère discriminatoire de ce type d'outil d'évaluation;

ATTENDU que la *Décision Ryerson* établit que ce genre d'instrument de mesure évalue seulement l'expérience étudiante, mais absolument pas la qualité de l'enseignement (p. 9);

ATTENDU que plusieurs autres recherches convergent vers le même constat de discrimination de ces outils d'évaluation;

ATTENDU les effets importants que peuvent avoir les résultats de ces évaluations sur la carrière des personnes chargées de cours et des professeur·es;

ATTENDU le contexte actuel engendré par la pandémie et la mise en place de plusieurs approches pédagogiques diversifiées en mode non-présentiel ou en mode hybride qui ne sont pas prises en compte par le formulaire actuel;

ATTENDU que l'évaluation de l'enseignement a été suspendue aux sessions d'hiver 2020, été 2020 et automne 2020;

ATTENDU la demande du conseil syndical et du conseil exécutif du syndicat des professeures et professeurs de l'UQO pour que la politique soit revue de manière urgente;

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2335

concernant la révision de la *Politique relative à l'évaluation et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement*

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Julie Bérubé, appuyée par madame Stéphanie Demers,

IL EST RÉSOLU :

DE CRÉER un sous-comité de la commission des études dont le mandat sera de réviser et de proposer une refonte de la *Politique relative à l'évaluation et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement* afin d'assurer que la politique atteigne son objectif d'amélioration de la qualité de l'enseignement, tout en assurant la promotion de l'égalité, de l'équité et de la diversité à l'UQO;

DE NOMMER les personnes membres du sous-comité chargé de réviser et de proposer une refonte de la *Politique relative à l'évaluation et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement* à la commission des études, parmi les membres de la commission des études, soit deux professeur·es, une personne chargée de cours, deux étudiant·es et un·e représentant·e du VRERC. Le sous-comité pourra s'adjoindre des personnes expertes au besoin;

- Madame Stéphanie Demers, professeure
- Madame Emmanuelle de Verlaine, professeure
- Madame Frédérique Wion, chargée de cours;
- Monsieur Alexandre Bégin, étudiant
- Monsieur Christian Lacelle, étudiant
- La personne représentante du VRERC désignée par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim

D'IDENTIFIER la personne responsable du sous-comité;

- La personne représentante du VRERC désignée par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim

D'ASSURER un soutien professionnel aux travaux du sous-comité afin d'assurer l'atteinte des objectifs;

DE MANDATER le sous-comité de déposer un premier rapport intérimaire à la séance du 11 mars 2021 de la commission des études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2336

concernant l'émission de diplômes

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU l'article 109 du *Règlement général 2* concernant les études de premier cycle et l'article 152 du *Règlement général 3* concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par les directions de modules et les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par monsieur Sylvain Brousseau,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les personnes dont le nom figure dans la liste des sanctions des études ont satisfait aux exigences des programmes auxquels elles étaient inscrites;

DE RECOMMANDER à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer les diplômes correspondant aux programmes auxquels elles étaient inscrites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2337

concernant l'émission des attestations d'études – programmes courts de deuxième

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU la *Politique* concernant le cadre institutionnel de programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

ATTENDU les vérifications effectuées par les responsables de programme;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Stéphanie Demers, appuyée par madame Emmanuelle de Verlaine,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'émettre l'attestation d'études pour le programme court de deuxième cycle à la personne dont le nom figure dans la liste des sanctions des études et qui a satisfait aux exigences du programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2338

concernant le projet de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2021-2022

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU l'article 8 de la Convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais concernant la répartition des postes de professeur;

ATTENDU la politique générale de répartition des postes de professeur en vigueur;

ATTENDU que le nombre de postes découlant de l'application de la clause 8.07 de la convention collective est de 255 pour l'année 2021-2022;

ATTENDU le document « Répartition des postes de professeur 2021-2022 – Principes directeurs » préparé par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim et discuté avec les directeurs de département aux fins de l'exercice de répartition des postes de professeur pour l'année 2021-2022;

ATTENDU que le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim et les directeurs de département ont convenu de discuter du projet préliminaire de répartition des postes de professeur pour 2021-2022 sur la base de ces principes directeurs;

ATTENDU l'expression des besoins des départements en matière de ressources professorales pour l'année 2021-2022;

ATTENDU les calculs menant au projet de répartition théorique des postes de professeur par département et par site de travail pour l'année 2021-2022;

ATTENDU les discussions entre le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim et les directeurs de département relativement au projet préliminaire de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2021-2022;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Mario Lepage, appuyée par madame Emmanuelle de Verlaine,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable au conseil d'administration concernant le projet de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2021-2022, lequel projet **constitue une annexe faisant partie intégrante de la présente résolution.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2021– VERSION DU 9 NOVEMBRE 2020

Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2021-2022

Selon l'état des postes de professeurs au 21 octobre 2020

Département des sciences administratives*

39 postes intégrés		Gatineau	Saint-Jérôme
Management	Visée	11	4
	Effective	11	4
Julie Bérubé		■	
Ana-Maria Davila-Gomez		■	
Emmanuelle de Verlainé			■
Marie-Laure Diah			■
André Durivage		■	
Alice Friser		■	
Jacques-Bernard Gauthier		■	
Rhizlane Hamouti			■
Michelle Harbour		■	
Véronique Le Gall			■
Véronique Nabelsi		■	
Martin X. Noël		■	
Daniel Pelletier		■	
Larisa V. Shavinina		■	
Jan Saint-Macary		■	
Droit	Visée	3	0
	Effective	3	0
Nathalie Blais		■	
Marie-Neige Laperrière		■	
Mark Toufayan		■	
Finance et économie	Visée	6	3
	Effective	6	3
Tarcisio Barroso Da Graça		■	
Salma Ben Amor			■
Christian Calmès			■
Céline Gauthier		■	
Manel Kammoun			■
Juan Salazar		■	
Djerry Charli Tandja Mbianda		■	
David Tessier		■	
Li Yan		■	
Opérations et information	Visée	7	1
	Effective	7	1
Saïd Boukendour		■	
Jaouad Daoudi			■
Stéphane Gagnon		■	
Hamdjatou Kane		■	
Tamás Michel Kopyay		■	
Annick Lambert		■	
Pierre-Paul Morin		■	
Hamed Motaghi		■	
Marketing	Visée	2	2
	Effective	2	2
Jean-Pierre Lévy Mangin		■	
Anna Margulis		■	
Martin Savard			■
Issam Telahigue			■

* Lorsqu'un poste se libérera, celui-ci sera transféré au Département d'informatique et d'ingénierie (cybersécurité)

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2021– VERSION DU 9 NOVEMBRE 2020
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2021-2022
Selon l'état des postes de professeurs au 21 octobre 2020

Département de relations industrielles

16 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

	Visée	Gatineau	Saint-Jérôme
Gestion des ressources humaines et psychologie du travail	Visée	5	1
	Effective	5	1
Lucie Côté		■	
Guillaume Desjardins (<i>prof suppléant-rempl. Murielle Laberge</i>)		■	
Eric Gosselin		■	
Martin Lauzier		■	
Renée Michaud		■	
Igor Volkov			■
Marché du travail et politiques publiques du travail	Visée	3	0
	Effective	3	0
Samir Amine		■	
Ali Béjaoui		■	
Vincent Chandler		■	
Relations du travail, syndicalisme et sociologie du travail	Visée	5	0
	Effective	5	0
Guy Bellemare (<i>retraite graduelle</i>) poste à combler 2021.09.01		■	
Louise Boivin		■	
Marie-Pierre Boucher		■	
Julie Bourgault		■	
Jean-François Tremblay		■	
Santé et sécurité au travail	Visée	2	0
	Effective	2	0
Jessica Riel		■	
Valérie Lederer		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2021– VERSION DU 9 NOVEMBRE 2020
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2021-2022
Selon l'état des postes de professeurs au 21 octobre 2020

Département de sciences comptables

13 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

		Gatineau	Saint-Jérôme
Comptabilité et contrôle de gestion	Visée	1	1
	Effective	1	1
Raef Gouiaa		■	
<i>1 poste non comblé</i>			
Comptabilité financière	Visée	2	2
	Effective	2	2
Abderrahmane Djaballah			■
Muriel Dufour		■	
Joseph Félix Zogning Nguimeya		■	
<i>1 poste non comblé (transféré de Gatineau à Saint-Jérôme)</i>			
Fiscalité	Visée	2	1
	Effective	2	1
Brigitte Alepin			■
André E. Labelle		■	
Guy Goulet		■	
Certification	Visée	3	0
	Effective	3	0
Mario Malouin (<i>professeur invité</i>)		■	
Nabil Messabia		■	
Isabelle Thériault		■	
Interdisciplinarité en Sciences comptables	Visée	1	0
	Effective	1	0
Véronique Plouffe		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2021– VERSION DU 9 NOVEMBRE 2020
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2021-2022
Selon l'état des postes de professeurs au 21 octobre 2020

Département des sciences de l'éducation

32 postes intégrés		Gatineau	Saint-Jérôme
Administration scolaire	Visée	1	1
	Effective	1	1
Éliane Dulude (<i>démission 31 décembre 2020</i>) (transféré de Gat. À St-J)			■
Andréanne Gélinas-Proulx		■	
Formation pratique	Visée	1	1
	Effective	1	1
Mylène Leroux		■	
Olivia Monfette			■
Didactique des mathématiques	Visée	2	0
	Effective	2	0
Nathalie Anwandter-Cuellar		■	
Elena Polotskaia-Arkipova		■	
Didactique du français	Visée	3	1
	Effective	3	1
Judith Émery-Bruneau		■	
Sylvie Marcotte			■
Martine Peters		■	
François Vincent		■	
Didactique des sciences humaines	Visée	1	1
	Effective	1	1
Vincent Boutonnet		■	
Chantal Déry			■
Didactique des sciences et technologie	Visée	1	1
	Effective	1	1
Marco Barroca-Paccard		■	
Sandrine Turcotte (<i>congé sans solde jusqu'au 2020.12.31</i>)			■
Éducation préscolaire	Visée	1	1
	Effective	1	1
Johanne April			■
Joanne Lehrer		■	
Adaptation scolaire et orthodidactique	Visée	5	2
	Effective	5	2
David Benoît		■	
Judith Beaulieu			■
Julie Bergeron		■	
Alain Cadieux		■	
Geneviève Lessard		■	
André C. Moreau			■
Ruth Philion		■	
Théories et fondements en sciences de l'éducation	Visée	5	3
	Effective	5	3
Paul R. Carr		■	
Stéphanie Demers		■	
Sylvie Fontaine		■	
Catherine Lanaris			■
David Lefrançois			■
Christelle Robert-Mazaye			■
Jérôme St-Amand		■	
Jérémy Verner-Filion		■	
Arts visuels et musique	Visée	1	0
	Effective	1	0
Catherine Nadon		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2021– VERSION DU 9 NOVEMBRE 2020
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2021-2022
Selon l'état des postes de professeurs au 21 octobre 2020

École multidisciplinaire de l'image

10 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

	Visée	Gatineau	Saint-Jérôme
Arts visuels	Visée	2	0
	Effective	2	0
Sophie Béclair-Clément		■	
Pavel Pavlov		■	
Bande dessinée	Visée	2	0
	Effective	2	0
Mario Beaulac		■	
Sylvain Lemay		■	
Design graphique	Visée	3	0
	Effective	3	0
Jean-François Lacombe		■	
Jérôme Vogel		■	
Valérie Yobé		■	
Muséologie et patrimoines	Visée	3	0
	Effective	3	0
Mélanie Boucher		■	
Nada Guzin Lukic		■	
1 poste non comblé (Eric Langlois)		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2021– VERSION DU 9 NOVEMBRE 2020
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2021-2022
Selon l'état des postes de professeurs au 21 octobre 2020

Département d'études langagières

6 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Études langagières	Visée	6	0
	Effective	6	0
Natalia Dankova		■	
Marie-Josée Goulet*		■	
Bernadette Kassi		■	
Michèle Laliberté		■	
Iulia Mihalache		■	
Madeleine Stratford**		■	

* *rattachée temporairement au Département des sciences de l'éducation jusqu'au 30 avril 2022; au terme de cette entente, le poste pourrait être intégré définitivement à ce département*

** *rattachée temporairement à l'EMI jusqu'au 30 avril 2022; au terme de cette entente, le poste pourrait être intégré définitivement à ce département*

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2021– VERSION DU 9 NOVEMBRE 2020
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2021-2022
Selon l'état des postes de professeurs au 21 octobre 2020

Département d'informatique et d'ingénierie*

21 postes intégrés	Gatineau		Saint-Jérôme
Informatique	Visée	10	1
	Effective	10	1
Omar Abdul Wahab	■		
Kamel Adi	■		
Mohand Saïd Allili	■		
Ilham Benyahia	■		
Ana-Maria Cretu	■		
Jurek Czyzowicz	■		
Alan Davoust	■		
Luigi Logrippo	■		
Rokia Missaoui	■		
Andrzej Pelc	■		
Nouveau poste			■
Génie	Visée	10	0
	Effective	10	0
Nadia Baaziz	■		
Soulaimane Berkane	■		
Halim Boutayeb	■		
Tinko Eftimov	■		
Karim El Guemhioui	■		
Michael L. Korwin-Pawlowski	■		
Ahmed Lakhssassi	■		
Frédéric Lesage	■		
Taheri Shamsodin	■		
Larbi Talbi	■		

* Un poste en cybersécurité sera ajouté dès qu'un poste se libérera au Département des sciences administratives; celui-ci sera transféré du Département des sciences administratives vers le Département d'informatique et d'ingénierie

Département de psychoéducation et de psychologie

38 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Psychoéducation	Visée	11	11
	Effective	11	11
Annie Aimé			■
Karine Baril		■	
Annie Bérubé		■	
Carl Bouchard		■	
Marie-Ève Clément			■
Sylvain Coutu			■
Amélie Couvrette		■	
Diane Dubeau			■
Stéphanie Fecteau			■
Claudine Jacques		■	
Vicky Lafantaisie			■
Line LeBlanc		■	
Christophe Maïano			■
Claude Louise Normand		■	
Geneviève Parent		■	
Geneviève Piché			■
Marie-Claude Salvas			■
Geneviève Tardif		■	
Kristel Tardif-Grenier			■
Dominique Trottier		■	
Stéphanie Turgeon		■	
Aude Villatte de Peuffeilhoux			■

Psychologie	Visée	16	0
	Effective	16	0
Caroline Blais		■	
Stéphane Bouchard		■	
Stéphanie Cormier		■	
Michel Dugas		■	
Daniel Fiset		■	
Geneviève Forest		■	
Julie Gosselin		■	
Isabelle Green-Demers		■	
Paul Samuel Greenman		■	
Synthia Guimond (<i>professeure suppléante – poste Hélène Forget</i>)		■	
Sébastien Laroche		■	
Sébastien Normand		■	
Patrice Renaud		■	
Monique Séguin (<i>retraite graduelle – à combler 2022.09.01</i>)		■	
Sara Tremblay		■	
Magdalena Zdebik		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2021– VERSION DU 9 NOVEMBRE 2020

Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2021-2022

Selon l'état des postes de professeurs au 21 octobre 2020

Département des sciences infirmières

29 postes intégrés		Gatineau	Saint-Jérôme
Fondements de l'intervention infirmière	Visée	3	7
	Effective	3	7
Aurélie Baillot			
Monique Benoit			
Sylvain Brousseau			
Marcela Ferrada-Videla			
Assumpta Ndengeyingoma			
Lysane Paquette			
Annie Rioux-Dubois			
Drissa Sia			
Eric Tchouaket Nguemeleu			
Chantal Verdon			
Intervention infirmière	Visée	5	11
	Effective	5	11
Louise Bélanger			
Sylvie Charette			
Karina Daigle			
Francine de Montigny			
Roseline Galipeau			
Christine Gervais			
Valérie Lebel			
Lucie Lemelin			
Mahmoud Nadar			
Evy A. Nazon			
Pierre Pariseau-Legault			
Gabriella Peguero-Rodriguez			
Fanny Robichaud			
Isabelle St-Pierre			
Dominique Therrien			
Nouveau poste			
Intervention infirmière – formation pratique	Visée	0	1
	Effective	0	1
Isabelle Savard			
Gestion des soins infirmiers	Visée	1	1
	Effective	1	1
Marie-Chantal Leclerc			
Caroline Longpré			

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2021– VERSION DU 9 NOVEMBRE 2020
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2021-2022
Selon l'état des postes de professeurs au 21 octobre 2020

Département de travail social

20 postes intégrés		Gatineau	Saint-Jérôme
Fondements sociologiques du travail social et méthodologie de la recherche	Visée	4	2
	Effective	4	2
François Aubry		■	
Kheira Belhadj-ziane			■
Mélanie Bourque			■
Denyse Côté		■	
Célyne Lalande		■	
Nathalie St-Amour		■	
Organisation communautaire	Visée	2	1
	Effective	2	1
Denis Bourque		■	
Dominic Foisy		■	
Isabelle Marchand			■
Intervention psychosociale	Visée	4	5
	Effective	4	5
Dave Blackburn		■	
Grace Chammas			■
Josée Chénard			■
Isabel Côté		■	
Annie Devault		■	
Audrey-Anne Dumais Michaud			■
Josée Grenier			■
Geneviève Pagé		■	
Sylvie Thibault			■
Travail social de groupe	Visée	1	1
	Effective	1	1
Christiane Guay		■	
Marie-Joëlle Robichaud			■

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2021– VERSION DU 9 NOVEMBRE 2020
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2021-2022
Selon l'état des postes de professeurs au 21 octobre 2020

Département des sciences sociales

19 postes intégrés		Gatineau	Saint-Jérôme
Communication	Visée	4	0
	Effective	4	0
Aimé-Jules Bizimana		■	
Caroline Caron		■	
Ndiaga Loum		■	
Karoline Truchon		■	
Développement international	Visée	2	0
	Effective	2	0
Marc-André Anzueto		■	
Dimitri della Faille de Leverghem		■	
Géographie	Visée	2	0
	Effective	2	0
Mathieu Charron		■	
Mario Gauthier		■	
Histoire	Visée	2	0
	Effective	2	0
Michel Filion (<i>retraite graduelle – à combler 2023.09.01</i>)		■	
Martin Laberge		■	
Sciences économiques	Visée	2	0
	Effective	2	0
Anyck Dauphin		■	
Mathieu Perron-Dufour		■	
Sciences politiques	Visée	3	0
	Effective	3	0
Guy Chiasson		■	
Elena Choquette		■	
Thomas Collombat		■	
Sociologie	Visée	4	0
	Effective	4	0
Louise Briand		■	
Mélissa Blais (<i>professeure suppléante-rempl JF Simard sans solde</i>)		■	
Karine Gentelet		■	
Audrey Rousseau		■	

Département des sciences naturelles

12 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Sciences naturelles

Visée	12	0
Effective	12	0

Sylvain Delagrangé

■

Frédéric Doyon

■

Jérôme Dupras

■

Angélique Dupuch

■

François Lorenzetti

■

Audrey Maheu

■

Christian Messier

■

Philippe Nolet

■

David Rivest

■

Yann Surget-Groba

■

Karine Turgeon

■

1 poste non comblé (poste de Serge Lavoie)

■

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2339

concernant le projet de création d'un baccalauréat en kinésiologie appliquée aux activités physiques adaptées (APA)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU le projet de création du baccalauréat en kinésiologie appliquée aux activités physiques adaptées;

ATTENDU les annexes afférentes au projet;

ATTENDU la résolution 133-SCE-294 de la cent-trente-troisième sous-commission des études tenue le 20 octobre 2020, laquelle donne un avis favorable au projet de création d'un baccalauréat en kinésiologie appliquée aux activités physiques adaptées;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal non confirmé de la cent-trente-troisième sous-commission des études tenue le 20 octobre 2020;

ATTENDU les explications de la doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Forget, appuyée par madame Frédérique Wion,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de création d'un baccalauréat en kinésiologie appliquée aux activités physiques adaptées (APA);

DE RECOMMANDER aux membres du conseil d'administration l'ouverture des admissions au baccalauréat en kinésiologie appliquée aux activités physiques adaptées (APA) au campus de Gatineau, au trimestre d'automne, selon un régime d'admission à temps complet, et ce, à compter du trimestre d'automne 2023 ou lorsque l'UQO aura reçu l'approbation des instances externes pour son ouverture;

DE RATTACHER le baccalauréat en kinésiologie appliquée aux activités physiques adaptées (APA) à l'unité de gestion des programmes de premier cycle en santé de l'École interdisciplinaire de la santé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2340

concernant le projet de création d'un certificat en approches éducatives

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU le projet de création du certificat en approches éducatives;

ATTENDU la résolution UQO-MSE-20-05-08-1173 du conseil de module des sciences de l'éducation, adoptée lors de la réunion tenue le 8 mai 2020, concernant la création d'un certificat en approches éducatives;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal non confirmé de la sous-commission des études pour l'approbation de la création du certificat en approches éducatives;

ATTENDU la résolution 133-SCE-291 de la sous-commission des études, adoptée lors de la réunion tenue le 20 octobre 2020, concernant l'approbation de la création d'un certificat en approches éducatives;

ATTENDU les explications de la doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Forget, appuyée par monsieur Sylvain Brousseau,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de création d'un certificat en approches éducatives;

DE RECOMMANDER aux membres du conseil d'administration l'ouverture des admissions au certificat en approches éducatives aux campus de Gatineau et de Saint-Jérôme, aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été, selon un régime d'admission à temps partiel, et ce, à compter du trimestre d'automne 2021;

DE RATTACHER le certificat en approches éducatives au module des sciences de l'éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2341

concernant le projet d'ouverture des admissions du baccalauréat en informatique (7833) au campus de Saint-Jérôme

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU le projet de baccalauréat en informatique au campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU la résolution 2020-CMI-020 du conseil de module de l'informatique, adoptée lors de la réunion du 4 mars 2020, concernant l'offre du programme de baccalauréat en informatique – cheminement régulier (7833) au campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU la résolution INF 3228 de l'assemblée départementale d'informatique et d'ingénierie, adoptée lors de la réunion du 11 mars 2020, concernant le projet d'ouverture de programmes en informatique au campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU les explications de la doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Emmanuelle de Verlaine, appuyée par madame Frédérique Wion,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER aux membres du conseil d'administration l'ouverture des admissions au baccalauréat en informatique au campus de Saint-Jérôme, selon un régime d'admission à temps complet et à temps partiel aux trimestres d'automne et d'hiver, et ce, à compter du trimestre d'automne 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2342

concernant le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en sciences infirmières : baccalauréat en sciences infirmières – cheminement DEC-BAC (7455), baccalauréat en sciences infirmières – formation initiale (7456) et certificat en soins infirmiers (4356)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quatrième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

ATTENDU le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes de l'UQO;

ATTENDU le dossier d'évaluation des programmes de premier cycle en sciences infirmières : baccalauréat en sciences infirmières – cheminement DEC-BAC (7455), baccalauréat en sciences infirmières – formation initiale (7456) et certificat en soins infirmiers (4356);

ATTENDU la résolution du conseil de module des sciences infirmières approuvant le dossier;

ATTENDU la résolution 133-SCE-295 de la cent-trente-troisième sous-commission des études tenue le 20 octobre 2020, laquelle confirme que le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en sciences infirmières satisfait les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO et recommande à la commission des études de recevoir le dossier;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal non confirmé de la cent-trente-troisième sous-commission des études tenue le 20 octobre 2020;

ATTENDU les explications de la doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Stéphanie Demers, appuyée par madame Geneviève Pagé,

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR le dossier d'évaluation des programmes de premier cycle en sciences infirmières : baccalauréat en sciences infirmières – cheminement DEC-BAC (7455), baccalauréat en sciences infirmières – formation initiale (7456) et certificat en soins infirmiers (4356);

D'INVITER le conseil de module des sciences infirmières à donner suite, au cours des douze prochains mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2343

concernant le dossier d'évaluation périodique du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en administration scolaire (3764)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

ATTENDU le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes de l'UQO;

ATTENDU le dossier d'évaluation du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en administration scolaire (3764);

ATTENDU la résolution 56-CP2SE-ADMSC-01 du comité de programmes de deuxième cycle en administration scolaire, adoptée lors de la réunion tenue le 15 octobre 2020, concernant l'approbation du rapport d'évaluation du programme de DESS en administration scolaire (3764) de l'UQO;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal non confirmé de la sous-commission des études pour l'approbation du rapport d'évaluation du programme de DESS en administration scolaire (3764) de l'UQO;

ATTENDU la résolution 133-SCE-292 de la sous-commission des études, adoptée lors de la réunion tenue le 20 octobre 2020, concernant l'approbation du rapport d'évaluation du programme de DESS en administration scolaire (3764) de l'UQO;

ATTENDU les explications de la doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Forget, appuyée par monsieur Christian Lacelle,

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR le dossier d'évaluation du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en administration scolaire (3764);

D'INVITER le comité de programmes de deuxième cycle en administration scolaire à donner suite, au cours des douze prochains mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2344

concernant le dossier d'évaluation périodique du programme de maîtrise en travail social, profil avec mémoire (3763) et avec stage (3563)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

ATTENDU le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes de l'UQO;

ATTENDU le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en travail social, profil avec mémoire (3763) et avec stage (3563);

ATTENDU les annexes afférentes au dossier d'évaluation;

ATTENDU la résolution 2-CPMTS-16-10-20 du comité des programmes de deuxième cycle en travail social, adoptée lors de la réunion tenue le 16 octobre 2020, concernant l'approbation du rapport d'évaluation du programme de maîtrise en travail social, profil avec mémoire (3763) et avec stage (3563) de l'UQO;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal non confirmé de la sous-commission des études pour l'approbation du rapport d'évaluation du programme de maîtrise en travail social, profil avec mémoire (3763) et avec stage (3563) de l'UQO;

ATTENDU la résolution 133-SCE-293 de la sous-commission des études, adoptée lors de la réunion tenue le 20 octobre 2020, concernant l'approbation du rapport d'évaluation du programme de maîtrise en travail social, profil avec mémoire (3763) et avec stage (3563) de l'UQO;

ATTENDU les explications de la doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Emmanuelle de Verlaine, appuyée par madame Stéphanie Demers,

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en travail social, profil avec mémoire (3763) et avec stage (3563);

D'INVITER le comité de programmes de deuxième cycle en travail social à donner suite, au cours des douze prochains mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2345

concernant le projet de modification de la notation du cours MSI5021 *Stage de consolidation en soins de première ligne de la maîtrise en sciences infirmières* (IPS en soins de première ligne) (2259)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU que les stages des profils IPS en santé mentale et IPS en soins pédiatriques de la maîtrise en sciences infirmières sont évalués avec la notation succès, échec ou reporté (S, E, R);

ATTENDU la résolution UQO-DSI-1292 de l'Assemblée départementale en sciences infirmières, adoptée le 21 octobre 2020 à la suite d'une consultation électrique, concernant la notation du stage MSI5021 *Stage de consolidation en soins de première ligne* actuellement sous la forme régulière, soit formulée en notation littérale (A+, A, A-, B+, B, B-, C+ et C) de la maîtrise en sciences infirmières (2259);

ATTENDU les explications de la doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Sylvain Brousseau, appuyée par madame Martine Tremblay,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la modification de la notation du stage MSI5021 *Stage de consolidation en soins de première ligne* de la maîtrise en sciences infirmières (IPS en soins de première ligne) (2259) pour « Succès, échec et reporté » (S, E, R).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2346

concernant le projet de modification des plans de formation des programmes de baccalauréat en psychologie (7751), de certificat en psychologie (4350) et de mineure en psychologie (8350)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU les résolutions 430-CA-6617, 430-CA-6618, 430-CA-6619 et 430-CA-6620 du conseil d'administration du 28 septembre 2020 approuvant la création de quatre programmes courts en santé;

ATTENDU la résolution 1655 du Département de psychoéducation et de psychologie approuvant les descriptifs de trois nouveaux cours;

ATTENDU la résolution 1656 du Département de psychoéducation et de psychologie approuvant la modification du cours PSY2543;

ATTENDU les triptyques de modification des plans de formation des programmes de baccalauréat en psychologie (7751), de certificat en psychologie (4350) et de mineure en psychologie (8350);

ATTENDU la résolution MPSY 29-10-20-01 du Module de la psychologie concernant la modification des cheminements des programmes de baccalauréat en psychologie (7751), de certificat en psychologie (4350) et de mineure en psychologie (8350);

ATTENDU les explications de la doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Julie Bérubé, appuyée par madame Frédérique Wion,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de modification des plans de formation des programmes de baccalauréat en psychologie (7751), de certificat en psychologie (4350) et de mineure en psychologie (8350).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2347

concernant le projet de modification des conditions d'admission de la maîtrise en gestion de projet (régime coopératif)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU la volonté d'assurer une saine gestion du programme et du cheminement imposé à la maîtrise en gestion de projet (régime coopératif);

ATTENDU la résolution 26-10-2020-01 du comité de programme de deuxième cycle en gestion de projet adoptée lors de la séance tenue le 26 octobre 2020;

ATTENDU le triptyque de modification des conditions d'admission de la maîtrise en gestion de projet (régime coopératif);

ATTENDU les explications de la doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Julie Bérubé, appuyée par madame Emmanuelle de Verlaine,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER aux membres du conseil d'administration la modification des conditions d'admission du programme de maîtrise en gestion de projet (régime coopératif), et ce, à compter du trimestre d'automne 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2348

concernant le projet de modification au préalable du cours ECN1523 *Économie immobilière*

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU la résolution 155-CMSA-19-06-21-06 du conseil de module des sciences de l'administration, adoptée lors de la réunion du 21 juin 2019, concernant la modification du préalable du cours ECN1523 *Économie immobilière*;

ATTENDU le triptyque de modification du cours ECN1523 *Économie immobilière*;

ATTENDU les explications de la doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Emmanuelle de Verlaine, appuyée par madame Martine Tremblay,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le retrait du préalable du cours ECN1523 *Économie immobilière*, soit le cours FIN1193 *Finances immobilières*, et ce, à compter du trimestre d'hiver 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2349

concernant le retour des évaluations de l'enseignement lors des sessions d'automne 2020 et d'hiver 2021

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU la demande très élevée, de la part des étudiantes et étudiants, du retour des évaluations de l'enseignement et leur incompréhension face au retrait de leur unique moyen d'expression quant à la qualité de l'enseignement offert, lors de la session d'automne 2020;

ATTENDU la situation exceptionnelle d'enseignement qui bouleverse les façons de faire habituelles tant pour les personnes étudiantes qu'enseignantes;

ATTENDU la pertinence d'avoir une rétroaction constructive de la part des étudiants concernant leur appréciation de la qualité de l'enseignement offert et leur appréciation des moyens utilisés pour ce faire;

ATTENDU d'assurer au possible un cadre normal d'étude malgré la pandémie;

ATTENDU la position de l'AGE-UQO qui exige le retour des évaluations d'enseignement étudiantes;

ATTENDU que les évaluations sont parties des règles de l'institution et que ces règles ne devraient pas être enfreintes dans les lettres d'entente avec les syndicats de professeure et des chargées de cours;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Christian Lacelle, appuyée par monsieur Alexandre Bégin,

IL EST RÉSOLU :

DE REMETTRE en place les évaluations.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2350

concernant la nomination d'un membre au comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU la résolution 309-CE-2283 de la commission des études du 14 mars 2013 concernant la création d'un comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat;

ATTENDU le mandat, la composition et le mode de fonctionnement du comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat;

ATTENDU l'article 105.10 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des étudiants le 11 septembre 2020;

ATTENDU la désignation faite par l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec en Outaouais (AGE-UQO) le 6 octobre 2020;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Forget, appuyée par monsieur Christian Lacelle,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Catherine Deslauriers membre du comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat pour un mandat de deux (2) ans commençant le 13 novembre 2020 et prenant fin le 12 novembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 375-CE-2351

concernant l'abrogation de la résolution 373-CE-2331 relative à la nomination d'un membre à la sous-commission de la formation des maîtres

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quinzième réunion tenue en visioconférence le jeudi 12 novembre 2020 à 9 h.

ATTENDU l'article 105.10 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres de la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU la résolution 373-CE-2331 relative à la nomination d'un membre à la sous-commission de la formation des maîtres, soit madame Judith Émery-Bruneau;

ATTENDU que madame Émery-Bruneau n'avait pas soumis sa candidature pour ce comité et ne souhaite pas y siéger;

ATTENDU les explications du secrétaire général;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Stéphanie Demers, appuyée par madame Laura Soccaras Ramos,

IL EST RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution 373-CE-2331 relative à la nomination de madame Judith Émery-Bruneau à la sous-commission de la formation des maîtres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général